

Personnel communal : émotion et évolution ne sont pas antinomiques

Le maire, François Marty, et son équipe communiquent :

« Le décès, dans des conditions dramatiques, d'un agent territorial, a suscité beaucoup d'émotion parmi le personnel communal de Decazeville et les élus municipaux. Aujourd'hui encore, la peine de chacun est immense. La décence et le respect auraient pourtant voulu qu'un certain nombre de manifestations publiques et de propos, notamment sur les réseaux sociaux, s'expriment différemment.

Le choix fait par les représentants des personnels, bien relayés en ce sens par une opposition municipale opportuniste, a conduit à pratiquer l'amalgame et à tenter d'inverser les normes en matière de relation contractuelle de travail.

Les élus de mars 2014 sont légitimes. Ils ont des responsabilités d'employeur et entendent les assumer jusqu'au bout. Decazeville n'est pas une enclave juridique dans la République française où de nouvelles règles s'appliqueraient au bon vouloir d'une minorité agissante d'agents territoriaux ou de leurs syndicats. Travailler dans une collectivité territoriale au même titre que dans une entreprise, c'est accepter un lien de subordination où un salarié se met à disposition d'un employeur dans des conditions définies. En l'occurrence, le statut de la fonction publique territoriale. Il ne saurait y avoir à Decazeville, un quelconque « diktat » d'un groupe de fonctionnaires municipaux comme on a pu en avoir l'impression ces dernières semaines. Nous espérons des représentants du personnel responsables, sachant conduire des discussions et des négociations, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Les élus et les agents sont là pour servir, les uns comme les autres dans leur domaine propre de compétences.

Réussir Decazeville, ce n'est pas, quand on est un élu responsable, tout accepter et laisser voguer le navire selon la direction et la hauteur des flots, selon la prochaine échéance électorale ou les indications d'une direction nationale. Les objectifs de la municipalité sont connus de tout le monde, le contexte également. La ville de Decazeville compte quelque 5 900 habitants à ce jour dont une part se trouve malheureusement dans une situation sociale très précaire. Les prochaines réformes des dotations de l'Etat aux communes et la baisse mécanique de certaines aides en raison d'une chute de la démographie rendent la gestion de la Collectivité complexe mais pas pour autant impossible.

C'est l'enjeu des discussions et négociations engagées depuis maintenant plusieurs mois avec les représentants des personnels municipaux qui refusent en bloc toute évolution dans l'organisation du travail. Des éléments objectifs comme l'absence tout au long de ces dernières décennies de réelle formation, les craintes nées de l'évolution des périmètres d'action des communes et des intercommunalités et les schémas de mutualisation qui en découlent permettent de comprendre un certain état d'esprit. Etat d'esprit qui ne saurait justifier toutefois un absentéisme important et une large autonomie de fait, vécue à la fois comme une protection et un contre-pouvoir.

Sous peine d'implosion, la Collectivité se doit de réorienter ces anciennes et désastreuses pratiques au bénéfice de la ville et de tous les Decazevillois. Nous le répétons les élus et les agents territoriaux sont là pour servir. Il manque encore un cadre et une véritable organisation, le règlement intérieur de la collectivité, qui à ce jour paradoxalement n'existe pas et pour lequel l'agitation de ces derniers jours est avant tout destinée à éloigner sa mise en œuvre.

Il y a des évolutions irréversibles que les élus entendent mener avec le personnel communal. Le recrutement d'agents est en cours pour pallier les départs en retraite et conforter le management des équipes. La formation va être amplifiée. Le cap fixé par le maire, François Marty, et le bureau municipal est plus que jamais d'actualité.

La disparition tragique de notre agent territorial est intervenue dans ce contexte général. La collectivité se soucie au quotidien de ses agents et de leurs ayant-droits, notamment lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Le personnel municipal a bénéficié de l'écoute de la cellule d'aide psychologique mise en place le 4 mai, une ligne téléphonique dédiée, gérée par la mutuelle de la mairie, a été mise en place peu après en soutien aux agents qui le souhaiteraient. Néanmoins, l'imputabilité du décès de notre agent à son environnement professionnel ne saurait être à ce jour retenue, malgré les rumeurs et les ragots répandus complaisamment aux quatre coins de la ville.

Notre unique objectif et l'ambition qui lui est associée sont, au quotidien, de rendre le meilleur service à la population, de redresser les finances de la ville et de réaliser les principaux investissements nécessaires et utiles (rue Cayrade et revitalisation du centre-ville). Il s'agit surtout de mettre Decazeville et le Bassin dans la meilleure situation (attractivité, regain démographique...) pour préparer l'avenir des jeunes générations. C'est uniquement ce qui nous guide. Bien sûr pour cela, nous avons besoin d'une adhésion la plus large possible : population et Decazevillois « expatriés », personnel communal, élus de la nouvelle communauté de communes, associations, monde économique... ».